



## COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion - N°4 du 14/10/2024

Toutes les présentes décisions sont rendues en première instance et sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification conformément à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

### **Courriers des clubs**

#### **510193 – ORMESSON US**

E-mail du club d'Ormesson US en date du 07 octobre 2024, relatif à la situation des arbitres représentant le club

La commission après vérification de la date de renouvellement des arbitres du club d'Ormesson US pour la saison 2024/2025

- AL AAWAR Jessy – **19/07/2024**
- BOLLY Georges – **01/09/2024**
- CHAMRA Ahmad – **01/07/2024**
- DA CRUZ Axel – **26/09/2024**

*Confirme sa décision, M DA CRUZ Axel ayant renouvelé sa licence au-delà de la date, article 48-2 du statut de l'arbitre.*